

Département du
PUY DE DOME

Date de la convocation : 25/03/2022

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE **DE LA SEANCE DU 31/03/2022**

Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Sandrine, RANDANNE Caroline, MM : FAUGERAS Florent, FERRY Denis, MILLIROUX Julien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin
Absents : ayant donné procuration : MM : BALLET Sébastien à M. PIQUET Loïc, BEAUDONNAT Luc à M. MILLIROUX Julien, OLLIER David à M. FAUGERAS Florent

Nombres de membre

-> Afférents au Conseil municipal : 11

-> Présents : 8

Références des délibérations	Objet des délibérations
réf : 2022_009	Bail à Ferme Parcelle ZI 2
réf : 2022_010	Approbation des Comptes Administratifs 2021 - Commune
réf : 2022_011	Approbation des Comptes de Gestion 2021 - Commune
réf : 2022_012	Approbation des Comptes Administratifs 2021 - Service Eaux et Assainissement
réf : 2022_013	Approbation des Comptes de Gestion 2021 - Service Eaux et Assainissement
réf : 2022_014	Approbation des Comptes Administratifs 2021 - Caisse des Ecoles
réf : 2022_015	Approbation des Comptes de Gestion 2021 - Caisse des Ecoles
réf : 2022_016	Approbation de l'Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 Commune
réf : 2022_017	Approbation de l'Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 Service Eau et Assainissement
réf : 2022_018	Indemnités de Fonction du Maire
réf : 2022_019	Taux d'Imposition 2022
réf : 2022_020	Budget Primitif 2022 - Commune
réf : 2022_021	Budget Primitif 2022 - Service Eaux et Assainissement

Questions diverses :

→ Programme 2022

Madame le Maire informe le conseil qu'elle a sollicité l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'ADIT pour la mise à jour du schéma d'assainissement non collectif.

→ Fleurissement 2022

Le paysagiste en charge du fleurissement ne pourra le faire en 2022. Il est donc décidé que les élus s'en chargeront fin mai début juin avec l'aide des habitants volontaires.

→ Service Périscolaire

Suite aux différentes remarques sur le fonctionnement de la garderie, il est décidé d'étudier une actualisation du règlement du service périscolaire de l'école de Vernines et d'en délibérer au prochain conseil municipal.

Vu pour être affiché le 06/04/2022, conformément aux prescriptions de l'article L-2121-25 du Code Général Des Collectivités Territoriales, et publié sur le site internet communal, www.mairie-vernines.fr

A Vernines le 06/04/2022,
Le Maire, Martine BONY

